mutuelle entrain

la lettre

ÉDITORIAL

VOTRE ASSEMBLÉE

Début octobre, vos délégués se sont réunis durant deux jours pour la troisième assemblée générale de Mutuelle Entrain.
85 représentants venus de toute la France ont pu échanger et débattre de la situation économique et sociale, mais aussi de l'évolution du Groupe SNCF, du mouvement mutualiste, de notre régime spécial, du financement de la protection sociale...
Un des moments forts de cette assemblée générale a été la présentation de l'enquête de satisfaction menée auprès des adhérents. Si les niveaux de prestations et de cotisations constituent un des points essentiels des besoins que vous exprimez à votre mutuelle, vos réponses font apparaître des attentes en matière de défense de la protection sociale.
Répondant à vos aspirations, vos délégués d'assemblée générale ont voté une motion en ce sens, motion que vous avez en lecture dans cette lettre et qui sera envoyée aux partenaires sociaux de l'entreprise SNCF.
Par ailleurs, la Mutualité, forte de ses 36 millions de personnes protégées, tient son 40e congrès à Nice du 18 au 20 octobre. Ces congrès, qui se déroulent tous les trois ans et auxquels participent près de 3000 délégués, accueillent traditionnellement le ministre de la Santé et le président de la République. Si des annonces sont attendues en matière de financement de la protection sociale, ces trois jours sont l'occasion pour le mouvement mutualiste de rappeler au président les engagements qui ont été pris durant la campagne électorale concernant le retrait des taxes qui pèsent aujourd'hui à hauteur de 13,27 % dans vos cotisations.
Vous avez été 1,2 million à signer la pétition contre la TSCA, nous ne vous avons pas oubliés.

« Des attentes en matière de défense de la protection sociale. »

Olivier Téchec
Président

photos REA-Marta Nascimento

La Mutuelle rassemblée

Les 2 et 3 octobre à Paris, au siège de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), s'est tenue l'assemblée générale de Mutuelle Entrain.
Cette assemblée générale s'est déroulée quelques mois après un changement de majorité dans le pays, intervenant après cinq ans d'une politique très antisociale qui a largement entamé le système de protection de la santé.
Dans son rapport, Olivier Téchec, président de Mutuelle Entrain a bien sûr rappelé ces atteintes : forfait hospitalier, ▶

vie de la mutuelle

PORTRAITS DE DÉLÉGUÉS
De la plus jeune...

REA-Marta Nascimento

Diane Botet a 22 ans. Entrée dans l'entreprise fin 2010, cette contrôleuse des lignes TER de la région bordelaise est venue à Mutuelle Entrain par son réseau de copains. Ils en étaient contents. Point barre. Mais Diane a aussi très vite repéré que Mutuelle Entrain était « la mutuelle dont tu vois le délégué, le gars d'à côté, le collègue ». Intéressée, elle a été invitée à un conseil de section et a rapidement pris des responsabilités. Car le système de santé français doit être défendu, estime la jeune mutualiste qui se souvient avoir dû faire des dizaines de kilomètres pour consulter un spécialiste en Dordogne.

Diane est persuadée qu'il « faut ouvrir la porte aux jeunes, les réunir, en avoir plusieurs dans le conseil de section. Ce serait une bonne chose pour la mutuelle et pour les jeunes » qui n'accordent pas forcément une grande attention à leur santé.

... au plus ancien

Roger Bertrand a attaqué son apprentissage au Teil en 1948. Il est devenu conducteur en 1951 et a fait une carrière complète à Nîmes. À la retraite, il s'est engagé dans la mutualité cheminote et a participé à toute son histoire, de la MCLR à Mutuelle Entrain en passant par la Mutcam. « Je me suis régalé toutes ces années. J'ai rencontré beaucoup de gens que je n'aurai pas connus sans l'activité mutualiste », un réseau de collègues devenus copains. « L'amitié, c'est ce qui m'a le plus plu » souligne le mutualiste octogénaire. Une amitié laborieuse : il raconte les journées passées à copier à la main les adresses des abonnés du journal mutualiste ; se souvient du travail des commissions dans lesquelles il dit modestement avoir été « le remplaçant », celui qui donne un coup de main.

REA-Marta Nascimento

On s'arrête là : le président de séance vient d'annoncer la reprise des travaux et les copains attendent.

ACTUALITÉ

▶ Titre (suite)

dérembourement en cascade, taxes multipliées sur les cotisations mutualistes... et souligné combien les mutualistes attendaient de ce changement politique. Pour aussitôt constater qu'en dehors de l'annulation de la « TVA sociale » créée par le précédent gouvernement, bien peu de choses ont été faites. Un constat unanimement partagé par les délégués qui concluent à la nécessité de maintenir les demandes des mutualistes aussi bien sur l'accès aux soins que pour une juste refonte du financement de la protection sociale.

Des points forts

Le compte rendu financier a permis de mesurer la bonne santé de la mutuelle qui sera en excédent cette année. Jean-Pierre Médard, le trésorier, a expliqué que Mutuelle Entrain était en ligne sur la solvabilité. Il a rappelé au passage que pour 100 euros de cotisations versées, près de 13 étaient perdus en taxe !

Maintes autres questions ont été débattues, sur les cotisations, sur les prestations. Des discussions nourries par le compte rendu de l'enquête de satisfaction dont les détails ont été livrés par Sondages CE. Une enquête qui a révélé les points forts de Mutuelle Entrain aux yeux de ses adhérents : une très forte adhésion à son positionnement politique, des valeurs de solidarité partagées, une offre claire, des remboursements jugés satisfaisants, une mutuelle qui offre une bonne qualité de services.

Mais certaines offres (prévention, complémentaire retraite...) restent peu connues et, surtout, les adhérents considèrent que le reste à charge est trop lourd sur le dentaire et sur l'optique. Ce qui, compte tenu des très faibles remboursements de la Sécurité sociale en ces domaines n'a rien d'étonnant.

L'AG 2012 en chiffres

L'assemblée générale 2012 a accueilli 85 délégués (sur les 86 convoqués).

41 % sont des actifs.

7 % sont des femmes (elles sont 15 % des effectifs de la SNCF).

L'âge moyen de l'AG est de 57 ans.

La plus jeune à 22 ans et le vétéran est âgé de 80 ans.

Les délégués de la section de Nice-Côte d'Azur sont les plus jeunes : 41 ans en moyenne.

Enfin, les délégués sont revenus sur le travail de rapprochement engagé avec la MGC et la MFP avec Viamut et au-delà (prévention, offre commune...). Olivier Téchec a noté que les relations de travail étaient bonnes malgré l'échec de l'adhésion de la MGC à l'UMCPG.

Vie démocratique de la mutuelle oblige, l'assemblée s'est prononcée sur 16 résolutions, toutes adoptées par 71 % à 100 % des voix. ●

Mutuelle Entrain a accueilli nombre d'invités lors de ses travaux, dont Jean-Paul Benoit (président des Mutuelles de France), Frédéric Buffin (CPR), Leonora Tréhel (Mutuelle Familiale), Francis Jacquet (Mutuelle France Sud), Véronique Juste (UMCPG), Jean-Pierre Cassereau (Mutuelle des cheminots de Nantes), Dominique Suzanne (Mutuelle des cheminots de Normandie), Eric Ferreres (Cgt-Cheminots), Dominique Paget (Sem-Uscf), Jean-Claude Bonnet (e-convergence), Georges Arnaudau (Allô Amiante), Marc KOGON (Sondages CE), Jean-Marc Sachetat (CE Transverses)...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MUTUELLE ENTRAIN
DES 2 ET 3 OCTOBRE 2012 À PARIS

MOTION

Les délégué(e)s réuni(e)s en assemblée générale les 2 et 3 octobre 2012 se félicitent du résultat des élections présidentielles et législatives qui ont vu les Français dénoncer le bilan de la majorité sortante et les cinq années d'attaque de notre régime de protection sociale solidaire.

Pour autant, si les délégués s'associent à l'espoir et aux attentes des Français, suscités par l'arrivée d'une nouvelle majorité, ils considèrent qu'il y a nécessité à rester vigilant quant aux orientations et décisions que pourrait prendre la nouvelle majorité gouvernementale.

Si les délégués considèrent positivement la volonté du gouvernement de réintégrer le terme de service public hospitalier, abandonné dans la loi Hôpital Patients Santé et Territoires au bénéfice de missions de service public et l'abandon de la convergence tarifaire entre hôpitaux et cliniques commerciales, ils exigent du gouvernement :

• L'abandon de la TSCA

• L'abandon de la fiscalisation des mutuelles complémentaires santé

• Le retour à un financement solidaire de la Couverture maladie universelle et de l'Aide à la complémentaire santé,

• L'arrêt des dépassements d'honoraires facteur d'exclusion à la santé,

• L'engagement d'une véritable réforme du financement de la protection sociale et la suppression des exonérations de cotisations sociales

• L'abrogation de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire.

Pour les délégués de Mutuelle Entrain, ces mesures participeraient au retour et à la valorisation des valeurs fondamentales du système de santé publique permettant à l'ensemble des citoyens l'égalité d'accès à des soins de qualité.

Conformément aux orientations prises lors de nos deux précédentes assemblées générales, les délégués confirment l'ancrage de Mutuelle Entrain au sein du mouvement mutualiste cheminot et le travail de rapprochement entre les mutuelles cheminotes.

Ils réitèrent leur volonté de favoriser une stratégie d'alliances au travers d'outils, de services et de moyens mutualisés et partagés avec les mutuelles interprofessionnelles et de la fonction publique au sein de la FMF dans le respect de nos champs professionnels respectifs.

Concernant l'entreprise SNCF, les délégués souhaitent que Mutuelle Entrain poursuive son engagement auprès des acteurs sociaux, afin de contribuer à la pérennisation de notre statut et de son régime spécial et au maintien et à l'amélioration des services médicaux et sociaux au sein de la SNCF.

Mutuelle Entrain, forte de sa volonté d'être aux côtés des cheminots, des assurés sociaux et de leur famille appelle tous ses adhérents à se joindre, sous la banderole Mutuelle Entrain, aux actions initiées par le mouvement social dans les prochains jours pour contribuer à faire de ces journées des moments forts de la défense de notre protection sociale :

• Le mardi 9 octobre 2012 en région, journée d'action européenne à l'appel de la Fédération européenne des travailleurs de l'industrie,

• Le jeudi 11 octobre 2012, à Paris, pour une politique de santé publique et de prévention tout au long de la vie.

• Le mardi 23 octobre 2012, à Paris, à la manifestation nationale unitaire, pour la défense des retraites des cheminots.

CARTES D'ADHÉRENT

Bientôt dans votre boîte aux lettres

La carte adhérent 2013 vous parviendra début décembre par courrier.
Quelques petits changements pour une meilleure utilisation : en particulier le numéro du code Mutuelle Entrain pour bénéficier des services de Priorité Santé Mutualiste.
Présentez-la aux professionnels de santé pour bénéficier du tiers payant.
Si elle comporte des informations inexactes suite à un changement de situation, signalez-le à votre agence ou utilisez votre « Espace Adhérents » sur le site *www.mutuelle-entrain.fr*

services

PRÉVOYANCE

Mut'ualité Obsèques

Vous voulez prémunir vos proches des soucis et problèmes de vos frais d'obsèques, nous vous proposons une solution claire et simple avec notre partenaire Mutuelle France Prévoyance.

Vous recevrez une proposition par courrier, associé à l'appel téléphonique d'un conseiller MFP.

Vous avez toute liberté de choix et de décision.

• **Pour en savoir plus, demandez conseil auprès de votre agence ou connectez-vous sur** *www.mutuelle-entrain.fr/ prevoyance/prevoyance-mutuelle-entrain.php?choix=OBSEQUES*

MÉDIATION

Déposer une réclamation

Si vous souhaitez déposer une réclamation, deux possibilités s'offrent à vous.

En contactant votre agence : vous adressez un courrier accompagné, si nécessaire, de pièces jointes à votre agence. Votre conseiller, après analyse, soit vous répondra directement, soit le transmettra au Service Médiation Contentieux.

Directement par internet : dans votre « Espace adhérent » cliquez sur « Déposer une réclamation ». Vous avez accès à un formulaire qui aboutira rapidement au Service Médiation Contentieux. Une réponse vous sera envoyée par courriel et vous pourrez suivre l'historique du dossier dans votre « Espace Adhérent ».

Quel que soit le chemin emprunté, vous recevrez un accusé de réception ou, selon les cas, la réponse à votre demande dans les 10 jours qui suivent l'envoi de votre réclamation.

Le Service Médiation Contentieux a un délai de deux mois pour vous adresser une réponse définitive.

MUTUELLE PRATIQUE

LE CONVENTIONNEMENT HOSPITALIER

Un avantage mutualiste

La Mutualité Française a lancé en 2011 un nouveau dispositif national de conventionnement des établissements d'hospitalisation médicale, chirurgicale ou obstétrique. En participant actif, Mutuelle Entrain y a adhéré dès son démarrage.

Les établissements (cliniques et hôpitaux) sont sélectionnés sur des critères de qualité (lutte contre les maladies nosocomiales, certification, etc.) ainsi que des critères de limitation des dépassements d'honoraires par les médecins y travaillant.

Une réduction moyenne de 10 % sur le prix public

Des négociations sont menées avec les établissements sélectionnés afin d'obtenir le tiers payant sur la chambre particulière à un tarif avantageux. L'objectif est de réduire ou d'annuler le reste à charge de nos adhérents.

Les premières négociations ont commencé en début d'année. Aujourd'hui, un certain nombre de conventions sont signées.

Nationalement, nous bénéficions d'une réduction moyenne de 10 % sur le prix public. Selon les établissements, cela peut être même d'avantage. Cela peut également prendre la forme de la non-

Phovoir

répercussion des augmentations prévues l'an prochain.

Selon les régions françaises, les négociations ne sont pas au même point : chaque jour de nouveaux établissements acceptent de rejoindre ce dispositif monté pour satisfaire les adhérents mutualistes.

En principe, l'établissement a en sa possession la liste des mutuelles concernées mais ce dispositif étant encore nouveau, certains peuvent vous appliquer les tarifs publics.

• Si vous savez que vous allez être hospitalisé, rapprochez-vous de votre agence. Elle sera à même de vous dire si l'établissement a signé la convention et quels sont les avantages dont vous pouvez bénéficier. ●

CONVENTIONNEMENT

Ça avance en Auvergne !

Le 18 septembre dernier, le président de l'union régionale Auvergne, Marc Aubry, a signé en présence de la presse une convention de tiers payant avec le CHU de Clermont-Ferrand.

Cette signature est l'aboutissement d'une négociation menée en collaboration avec Mutuelle Entrain.

Grâce à cet accord, les adhérents de Mutuelle Entrain bénéficient d'un gel des tarifs de la chambre particulière actuellement fixés à 37 euros, ainsi que du service de tiers payant. Cette convention s'appliquera jusqu'à la fin de l'année 2014 quel que soit le tarif public pratiqué.

DR

La signature de l'accord. Etaient présents : pour le CHU, Alain Meunier, directeur général, Christine Rougier, directrice du NHE et Guy Mathiaux, directeur financier ; pour la Mutualité d'Auvergne, Marc Aubry, président, Jean-Pierre Martin, président de la Commission conventionnement, Frédéric Raynaud, directeur et Corinne Renoux, responsable conventionnement.

services

NOUVEAU LOGICIEL

Pour un meilleur service

Au 1er octobre, Mutuelle Entrain a changé de logiciel de gestion des contrats administratifs et de paiement de prestations pour aboutir à un meilleur suivi des dossiers des adhérents. Cette opération est transparente pour les adhérents : aucune modification.

Ce basculement d'un système à un autre demande un certain temps de rodage des équipes de production et des conseillers en agence. Cette transition peut entraîner quelques retards dans le traitement des remboursements et des mises à jour administratives.

En vous remerciant de votre indulgence et de votre compréhension.

NEWSLETTER

CPRexpress n° 1 vient de paraître

La Caisse de Prévoyance et de Retraite – CPR – organisme de sécurité sociale au service des cheminots actifs et retraités a lancé sa première lettre électronique le 7 septembre 2012. 100 000 assurés de la CPRP-SNCF l'ont reçues.

Après la refonte de son site Internet et la mise en ligne de ses fiches pratiques, ce nouveau support de communication fait partie du dispositif de développement de l'information de la CPR.

Un double objectif :

- décrypter un sujet d'actualité de la caisse ou du régime et le rendre compréhensible par tous les lecteurs.
- favoriser les visites sur le site de la Caisse.

Au sommaire du CPRexpress n° 2 : comment demander sa pension de retraite ?

• pour s'abonner à la newsletter
http://www.cprpsncf.fr/cpr-express-0

MUTUALISATION

Les nouveaux visages de la mutuelle

UNE MUTUELLE PLUS FORTE

REA-Marta Nascimento

Matthieu VITRÉ

Dans le cadre de la campagne de communication automne-hiver 2012, Mutuelle Entrain a choisi de nouveaux visages pour personnaliser son image et l'ancrer dans le monde cheminot. Mi-août, deux adhérents volontaires se sont prêtés au jeu du portrait en situation : Fabrice, de l'ESCT Marseille et Liazid de l'Infralog PACA à Aubagne.

Vous les retrouverez sur les brochures, dépliants, affiches qui illustrent la campagne de mutualisation 2012. ●

• Si, vous aussi, vous souhaitez apporter votre soutien à la communication de votre mutuelle, contactez Claude Sanchez au Service Communication : *communication@mutuelle-entrain.fr* ou appelez le **N° National 0 826 00 26 26**, touche 3 puis touche 4.

MÉDECINE DE SOINS SNCF

Mode d'emploi

ZOOM SUR

Élément spécifique du régime spécial, les centres médicaux SNCF permettent un accès à des soins de qualité pour les cheminots (123 centres recensés début 2012). C'est sur la base de son engagement auprès des salariés du monde ferroviaire que Mutuelle Entrain veut faire connaître et valoriser la médecine de soins SNCF en proposant une offre spécifique et adaptée à tous les cheminots qui en font le choix.

Côté pratique

Votre médecin vous prescrit un examen. Vous avez toute liberté de choisir où et par qui faire faire cet examen. Le centre médical SNCF de votre région est à même de vous le proposer ; celui-ci pouvant être effectué, compte tenu de sa complexité éventuelle, au centre médical ou dans le centre hospitalier dont dépend le praticien. Avantages : prise de rendez-vous facilitée, tiers payant et surtout aucun dépassement d'honoraires.

Dans les centres médicaux, outre des consultations en médecine de soins et l'accès aux spécialistes, d'autres services sont à disposition : salle de soins avec services infirmiers, permanence d'une diététicienne… Vous pourrez aussi y obtenir la liste des médecins de secteur ou agréés par la SNCF, la liste des opticiens partenaires « accord-cadre »… Si vous n'avez pas de centre médical SNCF à proximité*, en vous connectant sur l'Intranet extranet SNCF (voir ci-contre), vous trouverez le médecin agréé le plus proche.

Pour faire connaître et valoriser la médecine de soins SNCF, Mutuelle Entrain diffuse largement au sein de l'entreprise et auprès des adhérents, une plaquette de présentation de ce service qui permet au cheminot de bénéficier d'un suivi médical personnalisé de qualité, soit dans les centres médicaux SNCF, soit auprès d'un médecin de ville agréé.

• Demandez ce document à votre conseiller ou téléchargez-le sur *www.mutuelle-entrain.fr*

* Début 2012, près de 17 000 cheminots actifs ne bénéficiaient pas à proximité de leur domicile d'un centre médical SNCF ou d'un médecin de section ou agréé par la SNCF. S'ils bénéficient du remboursement à 100 %, ils sont cependant contraints d'avancer les frais.

mutualisation

DÉVELOPPEMENT

Portons Mutuelle Entrain

La fin d'année est la période où les cheminots vont être sollicités pour prendre une complémentaire santé.

Nous faisons tout pour que les non adhérents à Mutuelle Entrain nous rejoignent et renforcent la mutuelle du monde cheminot.

Les jeunes actifs bénéficient de cotisations très compétitives et nous leur faisons savoir. Nous les interpellons directement par courrier, mais, vous aussi, vous avez un rôle à jouer : vous pouvez les parrainer…

Vous créez ainsi un lien supplémentaire entre l'adhérent et l'entreprise SNCF qui renforce notre appartenance au secteur ferroviaire.

Le parrainage permet au filleul cheminot que vous nous présentez de bénéficier d'un mois de cotisation offert ; et vous-même, d'un chèque cadeau d'une valeur de 20 €.

Demandez les bulletins de parrainage à votre agence ou téléchargez-les sur internet, ou mieux, faites-le directement depuis votre espace personnel sur *www.mutuelle-entrain.fr*

Le filleul cheminot peut aussi réaliser son devis sur notre site, il aura ainsi le détail et les explications de ce que peut lui proposer Mutuelle Entrain.

Nous avons besoin de vous tous, adhérents, pour devenir plus forts.

Pour en savoir plus sur le service médical SNCF : *Intranet / extranet SNCF/ Portail RH / Médecine de soins.*

VIE DES SECTIONS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Nouveau bureau, nouvelles têtes

Séance de rentrée particulière pour le conseil de Section Languedoc-Roussillon qui a vu cette année l'arrivée de quatre nouveaux conseillers fraîchement élus par l'assemblée de Section du 30 juin. Après le mot de bienvenue et la présentation des nouveaux élus, Éric Abriol a tenu à féliciter pour leur engagement ces nouvelles recrues qui vont rajeunir et féminiser le conseil de Section.

La composition du bureau

Président : Eric Abriol
Vice-président : Francis Fabre
Secrétaire : Marcel Arquimbau
Secrétaire adjoint : Bernard Gregoire
Trésorier : Jean Louis Pardo
Trésorier adjoint : Daniel Reynier
Membres : Jean Yves Margail et Michel Campestre. ●

INTERNET

Nouvelle fonctionnalité

Votre section met en téléchargement des documents au format PDF pour illustrer ou compléter votre information dans l'espace **« En direct des Sections ».** Cette fonction apparaît dans la page d'accueil de la section dans l'onglet « En Direct des Sections ».

www.mutuelle-entrain.fr

Au 15 octobre, vous êtes 14 576 adhérents inscrits sur le site Mutuelle Entrain !

DR

Les nouveaux élus, de gauche à droite : Florence Cubells, Geneviève Anglade, Gilbert Guerrero et Christine Rouviere.

DISPARITION

La Mutuelle en deuil

André Serbelloni est décédé le 17 août 2012 dans sa 76e année.
Délégué de la section Région de Marseille de Mutuelle Entrain, il a été un des pères du mouvement mutualiste cheminot.
Il a participé à la fondation de la Mutuelle des Cheminots de la Région de Marseille (MCRM) et en a été le président de 1978 à 1991. Au début des années 2000, acteur infatigable et engagé de la vie mutualiste, il a très activement participé à la fusion des mutuelles régionales de cheminots

DR

qui a abouti en décembre 2009 à la création de Mutuelle Entrain.
Toute sa vie, André a œuvré, dans un engagement quotidien, à la promotion de nos valeurs mutualistes et à la défense des intérêts des adhérents. ●

vie des sections

MIDI-PYRÉNÉES

D'administrateur à président

M. Nascimento

Bernard Devay, un des piliers de la mutualité cheminote en région Midi-Pyrénées quitte ses fonctions d'administrateur de Mutuelle Entrain pour se consacrer en priorité à la présidence de l'UNVLCC. En 2007, Bernard Devay a été un des premiers à engager les mutuelles de l'UMCPG dans la voie du regroupement. À l'époque, Pierre Bertrand, président de l'Union mettait en avant les mutuelles inter-régionales, laboratoire du projet de création d'une mutuelle nationale présenté en 2006. Bernard, en tant que président du premier regroupement de mutuelles régionales de cheminot, (la MSO), a élaboré une offre commune harmonisée démontrant ainsi que la fusion était possible. Acteur incontournable de la création de Mutuelle Entrain, il a été le premier à assumer la présidence du Comité d'audit. Aujourd'hui, il poursuit son activité militante d'élu mutualiste au sein du conseil de Section Midi-Pyrénées.

PÉTANQUE

Les Marseillais à l'honneur

Aux Championnat de France SNCF de pétanque USCF, le 7 septembre à Vichy, l'équipe marseillaise composée de Serpaggi, Caillol et Michel, a porté haut les couleurs de Mutuelle Entrain. Elle a réalisé un beau parcours en ne s'inclinant quand demi-finale 13 à 10 contre les futurs vainqueurs.

Le challenge national par équipe est remporté par le comité SEM dont fait partie l'équipe de Marseille.

DR

Maquette originale meanings - Réalisation Viva.com - imprimerie Ydprint-novembre 2012